

L'espace de liberté n'était pas immense, mais pour les pédagogues, les pasteurs et missionnaires de cette époque, convaincus et pragmatiques à la fois, il n'y a pas d'Eglise sans écoles. Il s'agit de former, d'adapter la jeunesse à la nouvelle société afin qu'elle s'y intègre et trouve sa place. Eglise et écoles étaient à l'époque en osmose, totalement solidaires, imbriquées dans l'œuvre scolaire et dans l'œuvre spirituelle, selon l'éthique protestante. Rappelons pour mémoire que Charles Vienot a été à la fois directeur des écoles françaises indigènes et Président du Conseil supérieur des Eglises protestantes de la colonie. On connaît par ailleurs le dynamisme de cet instituteur. Charles Vienot et l'étendue de son action qui ont été bien au-delà de la stricte ouverture des Ecoles protestantes : création de la première école normale, publication de manuels scolaires en français et en tahitien, imprimés localement. Il faisait également partie du Conseil de l'Instruction publique. Aujourd'hui encore, lorsqu'on parle de l'école Vienot pour parler des écoles protestantes, on rend hommage à la personnalité du fondateur Vienot qui a construit et solidifié les écoles face à deux menaces pour le jeune protestantisme polynésien : le courant clérical (c'est-à-dire la volonté de ré-évangéliser les protestants par le biais des écoles catholiques) et le courant laïque radical dans lequel se rangeait nombre de représentants de l'Administration. L'EP a toujours été sur des positions médianes, difficiles, souvent fragiles.

III- Enfin il me faut rappeler un principe important érigé par le réformateur Luther concernant les relations entre Eglise et écoles : à savoir **l'autonomie des écoles et des structures d'enseignement par rapport à l'Institution ecclésiale** dont elles dépendent. C'est un concept totalement novateur à l'époque. Je m'explique. L'école est protestante, s'attache à perpétuer la foi des jeunes, mais l'enseignement est celui des savoirs de l'époque : on enseigne les cultures, littéraire, scientifique, technique, historique etc... L'Eglise n'interfère pas dans le savoir, elle ne cherche pas à donner une vision protestante du savoir. Le savoir est laïque, déjà désacralisé. Il est porté par la société et les créateurs. La cadre humain est protestant, l'éthique l'est aussi, comme la vision de l'homme et de la société. Mais le savoir n'est pas protestant : il n'y aura pas de mathématique ou de géographie protestantes. J'en profite ici pour dire que les nouveaux mouvements protestants américains, créationnistes ou fondamentalistes sont des hérésies, elles constituent un recul intellectuel et théologique.

Ces préliminaires étant dits, abordons maintenant la **Vision des relations entre l'EP et l'EEPF depuis 1963**

L'interrogation sur les fondements théologiques ou non de l'existence des écoles protestantes et le comment de leur identité « protestante », leur vocation, les orientations à donner à leur action, la place et le rôle de l'Eglise en leur sein et notamment celle de l'aumônerie, ce sont des soucis, des préoccupations permanentes que j'ai observés depuis bientôt quarante ans. Sans doute parce que les écoles sont à la confluence de plusieurs traditions françaises et polynésiennes, elles cumulent des éléments culturels disparates et forment un tout très paradoxal :

1- Les écoles sont protestantes, mais ne font pas de prosélytisme. Cela surprend, c'est difficile à comprendre et à accepter. Comme si la présence de la tutelle ecclésiale était totalement désintéressée et gratuite.

2- elles disent ne pas faire concurrence à l'enseignement public. Phrase ambiguë car elles scolarisent des enfants qui pourraient être sinon, soit dans l'enseignement catholique soit dans l'enseignement public. Qu'on le veuille ou non les différents ordres d'enseignement sont en concurrence et lorsqu'il y a liberté de choix d'école, pluralité d'offre, on sait ce que souhaitent les familles.

3- Elles sont protestantes et non confessionnelles, de plus elles se déclarent laïques, mais pas comme est laïc l'enseignement public souvent antireligieux ; elles sont à la fois expression de l'Eglise et séculière, indépendantes du message spirituel de l'Eglise. Donc elles disent puiser dans l'Evangile leur fondement social et éthique, ce qui ne paraît pas évident dans un pays où la loi de séparation Eglise/Etat n'est pas appliquée et où la notion de laïcité n'est pas conceptualisée.

4- Elles constituent en définitive un témoignage social donc non religieux de l'Eglise, contenu qui demande à être défini, précisé peut-être actualisé, c'est ce qu'ont fait les différents séminaires Eglise/Enseignement protestant dont je parlerai un peu plus loin.

Longtemps nos écoles ont été nommées « Ecoles françaises indigènes » et identifiées à la lettre P répétée trois fois : protestant, populaire, polynésien. Progressivement l'enseignement public et certaines écoles catholiques sont devenus eux aussi populaires et polynésiens. Reste à définir donc le côté protestant qui est susceptible de différencier les types d'écoles.



Les écoles protestantes sont présentes dans le paysage scolaire polynésien depuis 147 ans, elles scolarisent moins de 5% des élèves de Polynésie, mais si elles disparaissaient qu'est-ce que cela changerait au système scolaire local ? Il faut donc se demander, sans tomber dans l'autopromotion et l'autojustification ce qu'elles apportent que ne font pas les autres.

Revenons à notre problématique avec deux questions :

Qu'attend l'Eglise des écoles protestantes ? Qu'attendent les écoles de l'Eglise ?

L'Eglise est propriétaire des terrains et des bâtiments scolaires. Le personnel est de droit privé ou contractuel de l'Etat depuis 1974/75. L'enseignement protestant n'a pas d'existence juridique propre, il existe au sein de l'Eglise. Encore et toujours le décret Mandel de 1939 qui organise les Eglises outre-mer. Depuis 1963, date de l'autonomie de l'Eglise qui devient alors l'EEPF, je définis quatre périodes pour l'EP, je n'en évoquerai que trois, les trois premières de 1963 à 2007.

Première période de 1963 à 1974 : de l'autonomie de l'Eglise à la création du CA de l'EP.

1963 : double date paradoxale pour la Polynésie : 1)-autonomie de l'Eglise protestante qui lui accorde sa liberté et 2)- création du CEP qui va bouleverser le pays et le rendre plus dépendant

Durant cette première période, les projets entrepris depuis quelques années sont réalisés : l'ouverture de l'école de Taunua dans un quartier populaire dépourvu d'école, l'école ménagère de Uturoa à la place d'une classe de 6° prévue et l'internat de Taravao avec des subventions FIDES.

Pendant ce temps L'Eglise prend en main ses structures, exerce ses responsabilités théologiques et de fonctionnement. Mais déjà ce sont aussi les années CEP et les rapides bouleversements sociaux ; des problèmes nouveaux et inédits apparaissent : problèmes politiques avec l'effacement de l'autonomie, nouvelles formes de violence, une délinquance qui s'installe, une forte progression démographique et l'Eglise essaie d'y répondre : création du foyer de Moria futur Uruai a tama en 1963, plan de quatre ans (dont j'ai un peu oublié son contenu), politique en faveur de la jeunesse : création du CPCV, ouverture du foyer de Jeunes filles de Paofai en 1972 etc...

L'école fonctionne avec une DEP (Direction de l'Enseignement Protestant), une commission scolaire instituée en 1960, un petit personnel missionnaire habité par un grand esprit missionnaire et du personnel local de plus en plus polynésien. Des subventions territoriales pour fonctionner chichement. L'Eglise comme on dit fait confiance à la DEP pour assurer sa mission. L'école ce n'est pas tout à fait encore le domaine de gestion de l'Eglise autonome, mais c'est encore celui des missionnaires et des envoyés VAT du DEFAP puis de la CEVAA. Entre nous, je ne suis pas sûr que nos missionnaires, pas mal de femmes célibataires et certaines plus très jeunes, aient eu envie de jouer le jeu de l'Eglise autonome. Le collège Pomare IV recrute les premiers agrégés du territoire.

Mais dès 1970 est créée une commission d'avenir de l'EP qui doit définir les nouvelles structures et la politique de cet EP. Le CA sort des cogitations de ce groupe qui confie la responsabilité des écoles à des autochtones : Alec Ata puis Jacqui Drollet ; L'Eglise comme les paroisses

sont associées aux grandes fêtes annuelles des écoles protestantes. L'école est plutôt pauvre, les bâtiments anciens se dégradent, les problèmes sont souvent financiers : arriver à payer le personnel, acheter un peu de matériel pédagogique, repeindre les bâtiments. Les écolages sont très faibles. L'Eglise lance l'opération 1000. 1000 francs par an et par famille protestante pour aider les écoles.

Hélène Aguillon est la directrice de la DEP, elle pense qu'au seuil de l'autonomie de l'Eglise, le rôle des écoles protestantes est là pour « former des personnalités chrétiennes ». Et son discours est étonnant car elle ajoute : « ni l'Eglise, ni les familles ne sont préparées à donner cette éducation chrétienne à des jeunes qui croient leur être supérieurs ».

Par éducation chrétienne elle poursuit et précise son étrange pensée : « Pas toujours libéré des tabous ancestraux, le jeune est asservi par les idoles modernes que sont l'argent, le confort, la vitesse, le plaisir et le désordre ». Etonnante diatribe qui montre une certaine crainte vis-à-vis du monde moderne qu'on retrouve souvent dans des prédications pastorales d'hier et d'aujourd'hui. Le jeune formé par les écoles protestantes ne doit chercher « son seul profit égoïste qui l'éloignerait de Dieu ».



Ce que l'école attend de l'Eglise à l'époque ? Une aide matérielle ; un vivier d'élèves ; assurer la relève missionnaire par des professeurs locaux, en accordant des bourses et en contribuant à élever le nombre et la qualité des enseignants ; que l'Eglise se tienne au courant du travail scolaire et des exigences d'un enseignement moderne ; Etre conforté spirituellement par la foi de l'Eglise.

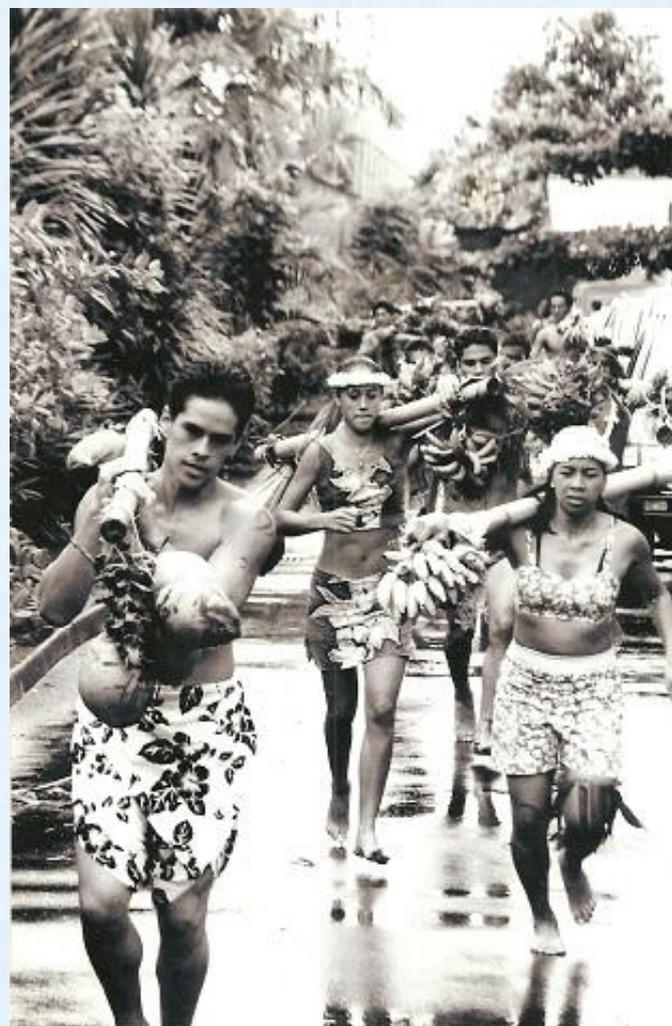
Par contre, ce que l'Eglise attend de l'école n'est pas très explicite : l'enseignant à l'école protestante constitue l'un des ministères reconnus dans l'Eglise ; l'école doit former en vue de l'océanisation de son personnel et du pays en général ; l'école protestante témoigne de l'Eglise.

Face au développement des écoles catholiques, certains membres influents de l'Eglise souhaiteraient ouvrir ou rouvrir des écoles protestantes qui seraient un rempart en quelque sorte, rappelle Daniel Mauer dans « Aimer Tahiti », les missionnaires ne partagent pas la même opinion. De toute façon l'Eglise manque d'argent pour cela.

Deuxième période : création du Conseil d'Administration et les premières années suite à la signature de la loi Debré (1974 et 1975).

Le CA est une structure paritaire EEPF/EP. Qui marque l'entrée en nombre dans l'EP des responsables de l'EEPF. Premier Président du CA : Alec Ata.. Ce CA, tribune et organe de décisions ne correspond pas vraiment aux règles de fonctionnement de l'Eglise (qui préfère les longues discussions, le principe d'unanimité. En outre, certains pasteurs s'expriment difficilement en français).

L'Eglise est donc présente et souvent assez silencieuse. Puis c'est la signature de la loi Debré : l'EP hésite longtemps avant de l'accepter, il craint cette loi mais au fond il n'a pas le choix, il doit s'adapter. L'EP aurait préféré le contrat simple au contrat d'Association. Désormais, L'EP se rapproche des critères généraux de l'enseignement public en matière de pédagogie car les maîtres sont inspectés.



L'Etat n'intervient pas dans les structures que se donne l'enseignement privé. D'une certaine manière avec la loi Debré, l'EP échappe à l'Eglise. Le référent s'appelle désormais Vice-recteur (VR) jusqu'en 1988, puis Directeur des enseignements secondaires (DES) et VR.

Les contrats sont signés entre le VR et l'enseignant, les enseignants sont payés directement par l'Etat. Les communes pour le primaire, le forfait d'externat pour le secondaire contribuent aux budgets de fonctionnement. Peu après la signature de la loi Debré, certains enseignants du collège Pomare IV pensent que le temps de l'Eglise est terminé et qu'il faut ouvrir une nouvelle page de l'EP. Cela dit, la loi Debré a donné aux écoles un ballon d'oxygène financier, mais pas suffisant compte tenu des besoins et du coût de la modernisation des écoles.

L'école protestante cherche à justifier de son existence. A quoi et à qui sert-elle ? Jacqui Drollet en 1979 pense que l'EP « fabrique essentiellement de la main d'œuvre » et que ceux qui vont « perpétuer le système et faire fonctionner cette main d'œuvre » se retrouvent dans l'enseignement catholique ! L'EP est-il autre chose qu'une tradition, sympathique, conviviale mais implantée ? Y-a-t-il une théologie pour justifier de son existence ? Qu'est-ce que l'esprit protestant ? Est-il religieux ou profane, laïc ? Durant cette période, l'Eglise ne comprend pas toujours l'esprit « fonctionnaire » qui s'insinue, le besoin de se regrouper pour se défendre. Il y a une différence de vision, des divergences d'analyses.

L'aumônier et son équipe d'aumônerie, souvent des élèves pasteurs peu formés à la pédagogie, constituent la présence visible de l'Eglise. Elle est aussi l'objet de critiques et de réflexions sur ce qu'elle doit être et enseigner. C'est l'époque des travaux de modernisation du bloc Vienot/Pomare bien fatigué (le Pomareshow remplace la fête des écoles et Pomare organise des tombolas pour rénover, équiper un CDI...). C'est aussi l'époque de la construction de la première tranche de Maheanu (subvention obtenue par Geoffrey Salmon alors ministre). John Doom est président du CA : l'Eglise contribue fortement aux travaux, certaines années jusqu'à 30 millions d'aide pour rénover. L'Eglise, propriétaire des bâtiments est bien présente. L'enseignement du tahitien assuré par Duro, d'abord sur fonds propres, puis pris en charge par l'Etat au cours des années 80 est une spécificité comme l'introduction des chants tahitiens avec Penina. La dimension culturelle de l'EP s'affirme. Faute de moyens pour construire de nouvelles classes, on assiste à la fermeture de l'internat de Papeete. Le projet de construire un établissement scolaire à Arue sur la terre Deane n'aboutit pas.

Troisième période qui coïncide avec l'arrivée au SG de Jean-Michel Rouet.

Cette période est marquée par la structuration du Secrétariat général (SG), l'achat du garage Avis, le rapprochement avec l'enseignement catholique avec lequel l'enseignement privé partage les moyens d'Etat.

Période de poursuite des travaux de réfection et de rénovation notamment à Raiatea. Construction et ouverture du Lycée Samuel RAAPOTO en 2000 (financement : territoire, Eglise, fonds propres). L'Eglise est associée à la politique scolaire. Réunions fréquentes au siège de l'Eglise entre le bureau du CA Vaea Neuffer, Daniel Ponia, JM Rouet et l'Eglise Jacques Ihorai, Taarii Maraea, Ralph Teinaore. Objectifs : informer, échanger, soumettre les projets, associer l'Eglise à la vie des écoles. Eviter des positions divergentes au CA.

De 1990 à 2004 : Le SG et le CA organisent trois séminaires de l'EP. à Taravao en 1990, à Uturoa en 1997 et à Moorea en 2004 : compositions des séminaires :

Eglise + écoles (enseignants, personnel non enseignant, parents, anciens) et intervenants extérieurs. Des échanges utiles, un essai de synthèse entre les conceptions et les attentes de chaque partie. Il y a parfois des zones de friction entre les deux entités, des situations différentes locales : à Raiatea l'école et les paroisses sont plus proches qu'à Tahiti. L'école recrute ses enseignants plutôt sur critère de compétences que de religion. Ce n'est pas toujours bien compris. Et lorsqu'on cherche des directions protestantes, on n'en trouve pas. L'école aimerait que l'Eglise définisse mieux ses options en matière scolaire. Est-ce possible ? Parfois, lorsque l'Eglise émet des suggestions (par exemple sur le travail à la maison le soir, le nombre d'heures de reo ou d'aumônerie, l'école oppose la réglementation de l'enseignement, le cadre strict qu'il doit respecter, l'impossibilité d'imposer aux enseignants ce qui n'est pas prévu dans les textes etc... Pas facile de gérer tout cela ! Quand l'enseignement menace les familles qui ont des arriérés importants de ne pas distribuer les convocations des élèves aux examens, le Président de l'Eglise, alerté par les familles, se fait l'écho de ces plaintes et réagit en CA ! Idem pour les frais de cantine non payés, etc...



Premier séminaire de la période : celui de Taravao en 1990

Le séminaire définit les valeurs qui animent l'EP (liberté, respect, tolérance, partage, refus de la violence, esprit d'initiatives, altruisme etc...), et précise également le cadre pédagogique et humain de l'EP. Celui-ci se doit :

de motiver les élèves que les personnels doivent s'attacher à mieux connaître ; de demander aux nouveaux enseignants un engagement moral ; de mieux intégrer les parents dans la vie et les projets des écoles ; de recréer des liens entre Eglise, écoles, paroisses et arrondissement ; d'affirmer le rôle l'aumônerie qui est perçue comme le ciment de la relation Eglise/Ecole ; d'affirmer également l'importance du reo ; de réfléchir à la réouverture d'internat ; de penser à la création d'une formation agricole etc...

Parmi les projets pratiques, on peut lire : développer les classes vertes, faire découvrir aux élèves l'histoire du pays, de leur école, et celle de l'Eglise, développer les capacités créatrices des élèves et mieux les aider dans leur choix d'orientation scolaire et professionnelle.

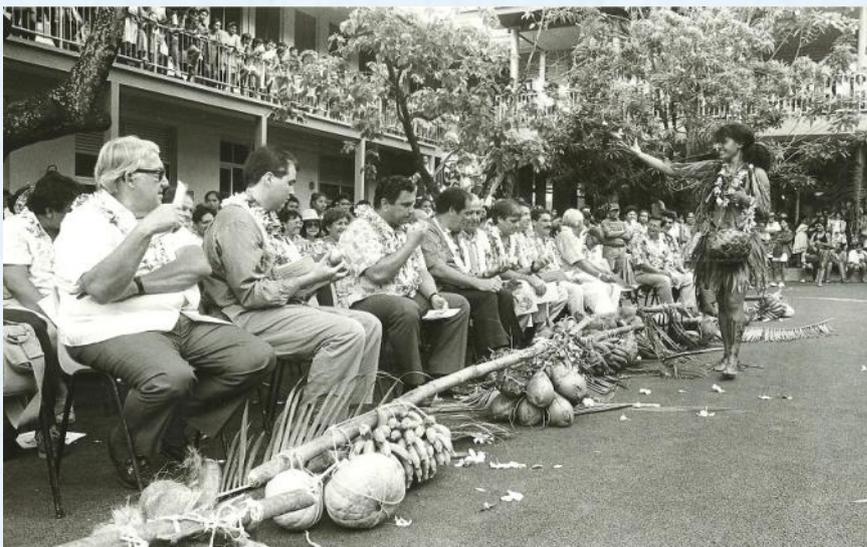
Le séminaire n'exclut pas des perspectives de développement de l'EP., c'est-à-dire l'ouverture de nouvelles écoles. C'est une nouveauté.

Dans la synthèse générale, on peut lire : « Des questions sont posées à l'EEPF : L'Eglise est-elle prête à apporter un soutien moral à l'EP ? Pour manifester ce soutien moral, l'EEPF est-elle prête à envisager le développement de l'EP à travers la définition d'un budget annuel et pluriannuel qui concernerait l'entretien des bâtiments, mais aussi le financement de formations et l'attribution de bourses d'études ?

Deuxième séminaire de la période : celui de Raiatea en 1997

Ce séminaire a le mérite de définir enfin le projet éducatif de l'EP. C'est une avancée et une réalisation importante d'avoir formulé, même en termes très généraux et fort conviviaux, l'identité de l'EP.

Il s'affirme comme œuvre laïque de l'Eglise protestante, pratique l'ouverture socio-ethnique, développe les rencontres multiculturelles tout en valorisant la langue et la culture polynésienne. Il rappelle que l'élève doit être au centre de ses préoccupations, qu'il convient de motiver les élèves au moyen de pédagogies différenciées, d'améliorer en permanence le cadre de vie des élèves. Le séminaire a effectué un état des lieux et un bilan critique des actions menées depuis le séminaire de Taravao. Il propose des actions autour des domaines suivants : mieux vivre à l'école, mieux apprendre à l'école, mieux s'insérer dans la société. Il exprime également des attentes vis-à-vis des personnels notamment qu'il s'approprient les objectifs de l'EP (en termes de qualification professionnelle, de connaissance de la culture polynésienne, de respect du caractère propre de l'EP, d'implication dans la vie des écoles etc.).



Troisième séminaire à Moorea en 2004

Le séminaire de 2004, intitulé « Un temps nouveau pour l'Ecole protestante » est préparé par Annick Lombardini. Il porte sur l'unité d'action, c'est-à-dire les convergences des équipes pédagogiques, conscientes de leur mission et efficaces, sur l'école comme lieu de vie attentive au développement de chacun. Il réaffirme sa mission de formation intellectuelle, morale et spirituelle et ses valeurs d'ouverture et de tolérance.

Dans son intervention, le Président de l'EPM précise les relations qu'il établit intellectuellement entre l'Eglise et les écoles protestantes. C'est la première fois, me semble-t-il, qu'un président de l'Eglise définit avec autant de précision ce qu'il attend de l'EP. Je vais reproduire quelques passages de son intervention.

-« Bien que notre enseignement suive les directives de l'éducation nationale et territoriale, cela n'enlève rien à notre mission première d'Eglise qui est d'éduquer et d'enseigner ».



« Revisiter l'héritage protestant peut apporter un plus dans notre manière d'être, notre façon de travailler et de vivre notre vocation d'enseignant ». « Votre rôle d'enseignant, il s'agit plus d'une mission ou d'un service que d'un travail ». « Nous avons à inventer sans cesse pour améliorer notre pratique éducative, mais aussi d'anticiper la recherche de solutions innovantes que ne manquera pas de nous lancer dans l'évolution de la société et des mentalités ».

Ce séminaire de l'EP avait pour titre : « **Un temps nouveau pour l'école protestante** ». Ce temps nouveau on le percevait un peu comme un nouveau départ dans la continuité, une affirmation. On souhaitait rebondir, inaugurer une nouvelles période au sein du système.

Hélas, un temps nouveau, oui, mais pas celui qui s'est présenté. Nous avons rapidement perçu que des menaces s'approchaient de l'EP et qu'il fallait si ce n'est se repenser totalement, du moins prendre conscience de la situation nouvelle créée : diminution de la démographie qui a entraîné une régulière perte d'élèves, plus ou moins importante selon les écoles ; inadap-
tation de certaines formations professionnelles ; stabilisation des moyens d'Etat à partir de 2004/2005 ; détournements au pluriel de fonds ; relève difficile d'équipe à la DEP en 2007 ; crise financière en septembre 2008 etc...



Quatrième période de l'Enseignement Protestant : depuis 2007

Je n'en dirai rien, car la période est trop récente, de plus depuis 2010, je ne sais plus grand-chose de ce qui se fait. Je ne suis pas devenu indifférent à l'EP, loin de là, mais ma vie est ailleurs...

En conclusion :

L'Eglise est toujours à réformer, c'est une affirmation forte et permanente du monde protestant. L'école aussi pour être en phase avec les besoins évolutifs de la société, et si possible même les anticiper, comprendre la jeunesse pour avoir une pédagogie

plus efficace, faire réussir les élèves, donner confiance aux familles, être le témoignage vivant de quelque chose qui nous dépasse...

J'ai essayé de vous donner un aperçu de la vie de l'EP sous l'angle de ses rapports avec sa tutelle, et vous donner un autre aperçu à savoir les langages évolutifs à travers lesquels l'EP se dit, se croit, se définit ou est défini par autrui.

Pour terminer et revenir sur notre problématique, concernant les relations Eglise/Enseignement protestant je dirai ceci : je pense que l'Eglise protestante est et restera attachée à ses écoles, pas seulement parce qu'elles existent et



sont dans le paysage, mais parce que l'Ecole c'est encore une mission renouvelée de l'Eglise. En même temps il faut se convaincre d'une part qu'elles ne sont pas réductrices l'une à l'autre, ni dans leur raison d'être, ni dans leur fonctionnement ni même dans leurs objectifs, que leurs priorités, au jour le jour, ne sont pas les mêmes, enfin que les deux vivent leur unité, leur complémentarité dans la diversité qui est à accepter de part et d'autre.

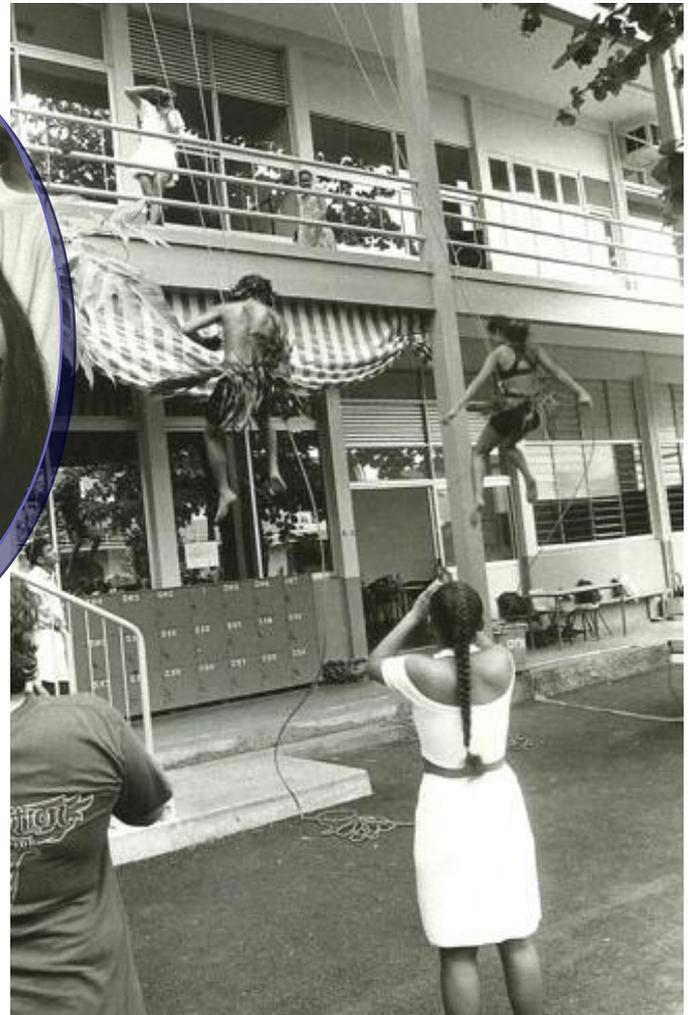
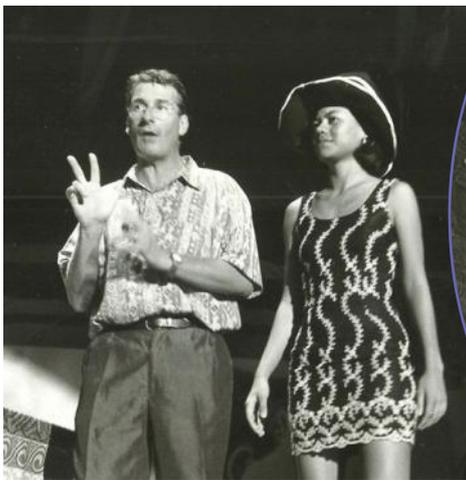
Une génération a progressivement quitté l'EP, en y laissant sa marque ; une nouvelle l'investit, c'est la loi, à elle d'affirmer ses talents, ses audaces, son imagination dans une période totalement différente et très difficile. Je souhaite un avenir serein et renouvelé à l'EP, dans ce pays de Maohi Nui comme a choisi de l'appeler l'Eglise !

En tout cas, pour moi, l'EP a été une aventure extraordinaire et doit le rester, au-delà des difficultés et des déceptions.

Daniel MARGUERON

Quelques images de fêtes, événements et personnages marquants de l'Enseignement protestant

(photos d'archives de Daniel Margueron)



Lundi 8 avril : La journée de l'enseignement protestant

L'école pastorale

Un peu d'histoire...

Depuis sa première installation à Moorea en 1813 et avant de s'installer durablement à Hermon, l' Ecole pastorale a vécu une longue itinérance. Tout d'abord aux Iles Sous-le-Vent à Huahine, à Raiatea, à Taha'a, à Bora Bora de 1850 à 1888, avec un retour à Moorea de 1888 à 1900, puis un passage à Mataiea de



1900 à 1907, à Tapaerui de 1907 à 1910, à Moria de 1910 à 1927. L'Ecole pastorale a finalement été implantée à Papeete sur le Mont Faiere depuis 1927 et ce jusqu'à nos jours. Il faut souligner l'œuvre accomplie par les missionnaires français dans la mise en place de l'Ecole pastorale à Hermon. Elle doit ainsi son nom à Elie Allégret en référence au sens sacré de la formation des serviteurs. De nombreux évangélistes puis pasteurs y ont été formés puis envoyés comme ambassadeurs du Christ, non

seulement en Polynésie mais également dans différents pays du Pacifique.

Bien des personnes ont également dirigé les destinées de l'Ecole pastorale de Hermon depuis 1927 : le pasteur Octave Moreau (1927 -1936), le pasteur Charles Vernier (1937-1951), le pasteur Georges Preiss (1952-1956), le pasteur Albert Jacot (1957-1960), le pasteur Jean Adnet (1960-1967), le pasteur Arnold Bricod (1968-1972) qui fut d'ailleurs le dernier missionnaire à diriger l'école. Le premier polynésien à diriger l'Ecole fut le diacre-secrétaire général John Doom (1973-1977) avant qu'une nouvelle succession de pasteurs formés "localement" ne prennent les destinées de l'Ecole : le pasteur Philippe Tupu (1978-1980), le pasteur Teriitua Faehau (1980-1987), le pasteur Jean Tehaapapa Teururai (1987-1999) et enfin le pasteur Here Joel Hoioire de 1999 à nos jours.

Comme son nom l'indique, depuis sa création par les sociétés missionnaires de Londres puis de Paris, L'Ecole pastorale a toujours eu pour mission la formation des candidats au ministère pastoral appelés à exercer dans les paroisses et œuvres de l'Eglise évangélique en Polynésie française. Au fil des ans, d'autres orientations ont dû être définies pour adapter la formation non seulement des pasteurs de l'Eglise évangélique mais du peuple de Dieu en général. L'Ecole pastorale de Hermon se veut être un lieu de formation et de partage pour le peuple de Dieu, à la lumière de l'Evangile du Christ.



Une année d'accompagnement...

A la fin de l'année d'accompagnement des bacheliers, selon les rencontres et entretiens et d'après les rapports, le comité des professeurs évalue les qualités et capacités de l'étudiant. Si ce dernier ainsi que le pasteur et le Conseil des diacres émettent un avis favorable, après délibérations de la Commission de Hermon et approbation de la Commission permanente, l'élève est admis à l'école pastorale.

Puis une année probatoire décisive...

L'année probatoire est essentiellement consacrée aux études bibliques, à l'histoire de l'Eglise évangélique de Polynésie française, au travail d'une méthodologie (organiser ses études et se faire une idée plus précise de la vie et de la formation théologique et pastorale à Hermon), ainsi qu'aux langues Reo maohi et Français...